

---

## Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (Lanaudière)

**6**

Directeur(trice): Pascale Blouin  
CPPC - Éducation au préscolaire et enseignement au primaire  
819 376-5011, poste 3616

Bureau du registraire  
1 800 365-0922 ou 819 376-5045  
www.uqtr.ca

**5****6****9**

---

**Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)**

**Crédits: 120**

### Présentation

Veillez noter qu'un certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire est offert sur 3 campus : à Trois-Rivières (4088), Drummondville (4880) et l'Assomption, dans la région de Lanaudière (4881).

Pour les étudiant.e.s intéressé.e.s par le baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, il est possible de le faire à Trois-Rivières (7990), à Drummondville (2529) ou dans la région de Lanaudière (6569)

Le nombre de places à Drummondville et dans Lanaudière est limité en fonction des espaces et ressources disponibles.

### En bref

Le programme de formation à l'éducation au préscolaire et à l'enseignement primaire, d'une durée de quatre ans, est conçu pour former des professionnelles et des professionnels de l'enseignement dans les écoles québécoises. Dans un esprit d'alternance intégrative entre théorie et pratique, ce programme a pour visée de faciliter l'apprentissage des savoirs et des connaissances et le développement des compétences professionnelles grâce à un dispositif réflexif pédagogique et didactique.

Les futurs enseignantes et enseignants impliqués sont ainsi considérés comme des personnes engagées dans leur formation, qui apprennent graduellement à exercer leur pratique réflexive alimentée par des éléments théoriques et pratiques. Dans cette perspective, la grille de cheminement élaborée en tenant compte des types de savoir (disciplinaires, didactiques, pédagogiques et savoir-être) et des axes de compétences professionnelles (héritier, pilote, médiateur, professionnel émergent), facilite cette progression dans l'exercice de la profession enseignante. La logique inhérente à la présentation des cours tout au long des quatre ans vise ainsi à doter les étudiantes et étudiants d'une solide formation fondamentale destinée à la constitution des outils conceptuels nécessaires à la préparation de professionnels entraînés à la réflexion. La mise en forme graduelle de ces outils leur permettra ainsi de modéliser leurs actions et de comprendre l'enfant en situation d'apprentissage.

### Objectifs du programme

Ce programme, qui prépare à oeuvrer en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, vise d'abord à doter les étudiants d'une solide formation fondamentale, destinée à la constitution des outils conceptuels nécessaires à la préparation de professionnels entraînés à la réflexion. La mise en forme de ces outils permettra aussi aux futurs enseignants de modéliser leurs actions et de comprendre l'enfant en situation d'apprentissage.

Le programme a également pour but de favoriser l'émergence des diverses compétences requises en enseignement, en jouant d'une mise en relation continue de savoirs théoriques et d'applications pratiques. De plus, il permet l'intégration des différents contenus de formation à partir d'activités dévolues à la constitution de l'identité professionnelle.

Enfin, le programme vise à entraîner les étudiants à l'analyse réflexive, afin qu'ils deviennent capables de poursuivre leur développement professionnel au-delà de leur formation initiale.

### Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
  - Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
  - Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
  - Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
-

- 
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
  - Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
  - Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
  - Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
  - Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
  - Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
  - S'engager dans une démarche de développement professionnel.
  - Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

### **Atouts UQTR**

Dans le cadre d'une entente bilatérale entre la ISPG (Haute école pédagogique Galilée) de Bruxelles et le BEPEP de l'UQTR, 5 étudiants québécois peuvent poursuivre leurs études de la 6<sup>e</sup> session en Belgique.

Tous les cours habituellement suivis sur le campus sont dispensés en Belgique, incluant un stage de 6 semaines dans une école belge. En échange, la ISPG permet à 5 étudiants belges de poursuivre leurs études à Trois-Rivières et d'effectuer un stage dans la région. Cette expérience qui se déroule depuis maintenant 8 ans est un franc succès et est très apprécié des étudiants et enseignants qui les accueillent. Une rencontre d'information ayant lieu en automne permet aux étudiants intéressés de connaître les exigences pour participer à l'échange.

## **Admission**

### Contingentement et capacités d'accueil

Capacité d'accueil limitée.

### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

## **Conditions d'admission**

### **Études au Québec**

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1<sup>er</sup> mars.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et détenir une cote de rendement de 23 ou plus.

Base universitaire

Avoir complété ou en voie d'avoir complété le certificat en éducation préscolaire et enseignement primaire de l'UQTR, incluant les deux cours du trimestre d'automne PPG1020 Identité professionnelle I : les enjeux de la profession (2 cr.) et PED1023 Stage I : immersion dans le milieu scolaire (1 cr). L'étudiant doit également avoir effectué le cours PDG1041 Fondements à l'enseignement des sciences humaines. Une moyenne supérieure ou égale à 2,3 sera exigée pour l'ensemble de ces cours.

Base expérience

---

Toute personne voulant être admise sur une base adulte sera redirigée vers le certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire.

#### Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidats sélectionnés mentionnée ci-haut. Le Comité de programme se réserve le droit de définir la répartition des places pour chacune des catégories de candidats.

Tous les étudiants doivent se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

#### Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

NOTE : Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

#### Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

#### Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse [www.uqtr.ca/inscription\\_tfr](http://www.uqtr.ca/inscription_tfr) Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : Tests de français.

#### Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens :

- Dossier scolaire (100%) -

Candidats adultes :

- Qualité du dossier (100%) -

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées précédemment, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier le niveau de connaissances générales des candidats.

La répartition des places entre les candidats collégiens et les candidats adultes est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories.

#### Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

#### Cours obligatoires (117 crédits)

DCA1015	Difficultés d'apprentissage en français au préscolaire et au primaire (2 crédits) (DID1076 ou DID1114; DID1115 ou DLA1015)
DCA1016	Difficultés d'apprentissage en mathématiques au préscolaire et au primaire (2 crédits) (DID1095; DID1096)
DID1095	Didactique des mathématiques au primaire I (PDG1028 ou PDG1076)
DID1096	Didactique des mathématiques au primaire II (DID1095; PDG1076)
DID1098	Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire (PDG1041)
DID1099	Didactique des sciences et de la technologie (PDG1042)
DID1114	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (PDG1075)
DID1115	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (DID1114)
DID1116	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits) (PDG1074)
DID1117	Communication orale et didactique de l'oral
DME1005	Évaluation des apprentissages
EDU1033	Atelier de pratiques sur la planification, l'évaluation et la gestion de classe (1 crédit)
EEL1015	Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits)
EEL1016	Gestion de classe, difficultés comportementales et pédagogies institutionnelles
EEL1017	Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage
HPE1006	Courants pédagogiques contemporains et philosophie de l'éducation (PDG1025)
PDG1025	Histoire des idées et des institutions éducatives
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1030	Laboratoire d'initiation à l'intervention pédagogique
PDG1040	Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)
PDG1041	Fondements à l'enseignement des sciences humaines (2 crédits)
PDG1042	Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits)
PDG1043	Interventions en pédagogies de projet
PDG1054	Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise
PDG1074	Fondements de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits)
PDG1075	Fondements à l'enseignement de la langue maternelle
PDG1076	Fondements à l'enseignement des mathématiques
PED1016	Eveil à l'expression artistique au préscolaire et au primaire
PED1022	Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés
PED1023	Stage I : immersion dans le milieu scolaire (1 crédit)
PED1024	Stage II : interventions didactiques (PED1023; PDG1030; PRS1012)
PED1041	Stage III : interventions pédagogiques (4 crédits) (PED1024; PRS1011; PRS1012)
PED1042	Stage IV : Internat à l'école primaire (8 crédits) (PED1041; PRS1011; PRS1012)
PPG1008	Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PPG1020	Identité professionnelle I : les enjeux de la profession (2 crédits)
PPG1021	Identité professionnelle II : les défis de la profession (2 crédits)
PPG1022	Identité professionnelle III : synthèse de la formation et insertion professionnelle (2 crédits) (PED1025 ou PED1041; PPG1021)
PRS1011	Activités et projets pédagogiques au préscolaire (PRS1012)
PRS1012	Fondements de l'éducation préscolaire
PSD1046	Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif
TLE1030	Utilisation pédagogique des technologies

### Cours optionnels (3 crédits)

#### L'étudiant choisit un cours parmi les suivants (3 crédits) :

EAR1002	Didactique de l'art dramatique au primaire
EAR1027	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire
EDU1031	Fondements des troubles du comportement alimentaire
EEL1032	Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEL1020 ou PED1024)
EEL1053	Pédagogie adaptée en contexte de services de garde
PDG1079	Approche culturelle de l'enseignement
PED1038	Jeu et psychomotricité
PPG1025	Les neurosciences et l'activité éducative précoce en services de garde
SRE1005	Démarche scientifique et développement professionnel en éducation

### Autres renseignements

#### Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire aux cours DME1005 Évaluation des apprentissages, EEI1016 Gestion de classe, difficultés comportementales et pédagogies institutionnelles, et EEI1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits du programme.

Pour les étudiants inscrits au cours PED1024 Stage II : interventions didactiques au préscolaire, le stage doit être suivi en concomitance avec le cours PRS1011 Activités et projets pédagogiques au préscolaire.

Pour s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir réussi le ou les stages précédents. Pour s'inscrire à PED1041 Stage III : interventions pédagogiques, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3. De plus, pour s'inscrire à PED1042 Stage IV : internat à l'école primaire, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 et avoir complété 90 crédits de son programme.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours PED1041 Stage III : interventions pédagogiques et PED1042 Stage IV : internat à l'école primaire, à l'exception des cours prévus à la sixième session (stage III) et septième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.

En cas d'échec ou d'abandon, les cours PED1024 Stage II : interventions didactiques, PED1041 Stage III: interventions pédagogiques et PED1042 Stage IV : internat à l'école primaire ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur du comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec ou son abandon et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par un comité composé du directeur du comité de programme, de la personne ayant supervisé l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon, de l'enseignant associé et du professeur responsable pédagogique des stages. Selon la recommandation du Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité est finale et sans appel.

Compte tenu que les stages ne correspondent pas aux mêmes horaires que les cours, l'étudiant peut abandonner un cours stage sans pénalité d'échec jusqu'à une période ne dépassant pas la moitié du stage.

La période d'abandon avec remboursement des frais est d'une semaine après le début du stage.

Seuls les stages I et II peuvent faire l'objet d'une équivalence selon l'expérience. Il n'est pas possible pour l'université de reconnaître les stages III et IV sur la base de l'expérience.

Les cours PED1041 Stage III : interventions pédagogiques et PED1042 Stage IV : internat à l'école primaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple PED1041 à la session automne et PED1042 à la session hiver suivante). Les étudiants qui ne rencontrent pas les préalables au stage III dès l'automne de la troisième année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verront contraints à compléter leur programme de baccalauréat avec une année supplémentaire.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance d'un cours est de C ou plus (2,0 sur 4,3) lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du

français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlement sur la qualité du français dans les programmes en enseignement (règlement pédagogique particulier avant le trimestre d'automne 2008) :

- Tout étudiant d'un programme en enseignement doit présenter à son directeur de Comité de programme le résultat d'un des deux tests, auto-test informatisé ou SEL B (s'il a été admis avant le trimestre d'automne 2008), avant la fin du premier trimestre.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis au trimestre d'automne 2003, doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage 4, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage III, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant du programme admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit passer le test SEL B avant la fin du cinquième trimestre.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendement

### **Description des activités**

#### **DCA1015 Difficultés d'apprentissage en français au préscolaire et au primaire (2 crédits) (DID1076 ou DID1114; DID1115 ou DLA11)**

Connaître et comprendre les difficultés vécues par les élèves du préscolaire et du primaire en français. Analyser les productions d'élèves en difficulté du préscolaire et du primaire en lecture et en écriture. S'approprier les interventions novatrices, issues de la recherche et différenciées, répondant aux besoins et aux caractéristiques spécifiques des élèves en difficulté du préscolaire et du primaire en français.

Les facteurs de risque et de protection en regard de l'apprentissage du langage écrit. Dépistage et prévention des difficultés en lecture et en écriture. Les différents profils des lecteurs et des scripteurs en difficulté du préscolaire et du primaire. Etiologie et symptomatologie des principales difficultés et troubles d'apprentissage en lecture et en écriture, dont la dyslexie et la dysorthographe. Approches diversifiées d'enseignement et d'intervention en langage écrit. Technologies d'aide destinées aux élèves en difficulté du préscolaire et du primaire en lecture et en écriture. Analyse de matériel et d'activités destinés aux élèves en difficulté en lecture et écriture. Différenciation pédagogique afin de soutenir les apprentissages en français. Plans d'intervention adaptés selon la nature des difficultés en langage écrit mises en relief chez les élèves.

Ce cours est en continuité et consolide les apprentissages effectués dans les cours de didactique de la lecture au préscolaire et au primaire et de didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire, qui lui sont préalables. Il permet aux étudiants d'approfondir l'analyse des productions des élèves en difficulté et leur permet de développer la compétence à concevoir des situations d'enseignement-apprentissage adaptées aux caractéristiques spécifiques des élèves en difficulté. Il prépare les étudiants au stage III, portant sur l'intervention pédagogique.

Compétences principales visées :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

- Permettre à l'étudiant d'adapter ses interventions en fonction des besoins spécifiques de ses élèves (CP7).

---

## **DCA1016 Difficultés d'apprentissage en mathématiques au préscolaire et au primaire (2 crédits) (DID1095; DID1096)**

Connaître la nature des principales difficultés d'apprentissage en mathématiques au préscolaire et au primaire et identifier les interventions pédagogiques adéquates. Développer les compétences requises pour favoriser la réussite des élèves en difficulté en mathématiques dans les classes régulières.

Étude des principales difficultés reliées à l'apprentissage des mathématiques préscolaire et au primaire. Étiologie et symptomatologie. Examen des notions de difficulté, d'erreur et d'échec en mathématiques. Dépistage et prévention des difficultés en mathématiques au préscolaire. Adaptation des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des difficultés spécifiques des élèves. Élaboration et analyse de matériels didactiques et d'activités d'enseignement destinés aux élèves en difficulté d'apprentissage en mathématiques au primaire. Apport de l'expérimentation et des outils informatisés.

En lien avec les cours de fondements à l'enseignement des mathématiques et de didactique des mathématiques, ce cours se présente comme une intégration des apprentissages abordés dans ces cours. En effet, on y appliquera les concepts-clés des fondements de l'enseignement et de didactique des mathématiques pour prévenir les difficultés mathématiques des élèves.

Ce cours est également en lien direct avec les stages II et III au niveau des interventions didactiques auprès d'un public d'élèves hétérogènes. On analysera des interventions didactiques susceptibles de favoriser la réussite des élèves en difficulté des classes régulières en mathématiques.

Compétences principales visées :

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).
- Permettre à l'étudiant d'adapter ses interventions en fonction des besoins spécifiques de ses élèves (CP7).

## **DID1095 Didactique des mathématiques au primaire I (PDG1028 ou PDG1076)**

Développer les compétences requises pour favoriser chez les enfants d'âge préscolaire le développement de connaissances mathématiques ainsi que les compétences propres à l'enseignement des nombres entiers au primaire et des autres concepts mathématiques abordés au premier cycle du primaire, et ce, en fonction des orientations des programmes de mathématique des niveaux préscolaire et primaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels spécifiques au passage de l'exploration mathématique du préscolaire à l'acquisition au premier cycle du primaire en tenant compte du rôle pédagogique de l'expérimentation et de la résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques au préscolaire et au primaire.

Distinction entre les notions de problème et d'exercice. Étude approfondie des aspects pédagogique, psychologique, mathématique et épistémologique qui caractérisent la didactique du nombre entier au préscolaire et au primaire. Notamment la numération, les nombres naturels, les nombres relatifs, les quatre opérations arithmétiques et les techniques de calcul sur ces nombres. L'étude de la didactique de la mesure, de la géométrie, des statistiques et des probabilités à l'ordre du préscolaire et du premier cycle du primaire.

En continuité avec le cours Développement cognitif, apprentissage et pratiques pédagogiques et le cours Fondements à l'enseignement des mathématiques, ce cours permet de s'outiller au regard de la didactique du nombre entier au préscolaire et au primaire et des autres concepts mathématiques abordés au premier cycle du primaire. Il permet l'initiation à la planification didactique de situations d'enseignement-apprentissage utiles lors du stage II.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel (CP8).

---

## **DID1096 Didactique des mathématiques au primaire II (DID1095; PDG1076)**

Développer les compétences requises pour l'enseignement des concepts mathématiques abordés aux deuxième et troisième cycles du primaire, et ce, en fonction des orientations du programme de formation. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés au passage des acquisitions mathématiques du premier cycle du primaire à celles spécifiques des deuxième et troisième cycles.

Notions de situations-problèmes en classe de mathématiques. Notions de compétences et de stratégies en résolution de problèmes mathématiques. Étude approfondie des aspects pédagogique, psychologique, mathématique et épistémologique caractérisant la didactique du nombre rationnel, de la mesure, de la géométrie, des statistiques et des probabilités aux deuxième et troisième cycles du primaire. Situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances mathématiques chez les élèves de ces cycles. Enjeux conceptuels reliés au passage des acquisitions mathématiques du premier cycle du primaire à celles spécifiques des deuxième et troisième cycles du primaire. Analyse de matériels pédagogiques et de collections de manuels mathématiques utilisés pour ces cycles. Apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage aux deuxième et troisième cycles du primaire. Intégration de situations-problèmes dans les activités d'enseignement-apprentissage visant le développement des connaissances sur les concepts vus aux deuxième et troisième cycles du primaire. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques à ces cycles. Elaboration, expérimentation et évaluation de situations d'enseignement-apprentissage susceptibles de favoriser le développement des compétences en mathématiques chez les élèves du primaire.

En continuité avec le premier cours de didactique des mathématiques et le cours Fondements à l'enseignement des mathématiques, ce cours permet de s'outiller au regard de la didactique des concepts mathématiques abordés aux deuxième et troisième cycles du primaire. Il permet un approfondissement de la planification didactique de situations d'enseignement-apprentissage utiles lors du stage II.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel (CP8).

## **DID1098 Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire (PDG1041)**

Développer une compétence en planification didactique en sciences humaines, tenant compte du Programme de formation de l'école québécoise pour le domaine de l'univers social. S'approprier les ressources didactiques pour enseigner les sciences humaines. Favoriser un regard critique sur diverses ressources et pratiques didactiques. Élaborer des projets d'intervention éducative recourant notamment aux ressources du milieu.

Nature du savoir élaboré, rapport au savoir, transposition et démarche d'apprentissage. Conditions de mise en oeuvre de projets significatifs. Ressources didactiques pour enseigner les sciences humaines au préscolaire et au primaire. Ressources du milieu. Planification de situations éducatives où la résolution de problèmes authentiques et la réalisation de projets jouent un rôle essentiel dans une perspective de coopération des élèves et d'intégration des apprentissages. Réflexion critique sur la microplanification et la macroplanification.

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours Fondements à l'enseignement des sciences humaines. Il constitue également une préparation au stage II, puisque les apprentissages réalisés dans le cours pourront être réinvestis au cours du stage.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).



---

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

#### **DID1099 Didactique des sciences et de la technologie (PDG1042)**

Acquérir des modalités d'intervention pédagogique favorisant la création d'un contexte et d'un climat propices à l'apprentissage de la science et de la technologie chez les élèves du préscolaire et du primaire. S'approprier les processus caractéristiques de l'apprentissage des élèves confrontés aux domaines de la science et de la technologie et interpréter adéquatement les résultats de leurs investigations. Concevoir des projets éducatifs significatifs et parvenir à en dégager l'éventail et la portée des apprentissages.

Le programme ministériel en sciences et technologie. Les conditions de la mise en oeuvre de projets significatifs. Le profil des attitudes nécessaires à l'enseignement des sciences et de la technologie (esprit critique, rigueur, précision, etc.) et la portée de projets éducatifs englobant des disciplines diverses. Élaboration de situations pédagogiques axées sur la résolution de problèmes dans une perspective d'intégration des apprentissages des élèves en vue d'une formation scientifique soutenue des élèves du préscolaire et du primaire. Préparation et réflexion critique sur la microplanification et la macroplanification en sciences et technologie.

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours Fondements à l'enseignement de la science et de la technologie. Il constitue également une préparation au stage II, puisque les apprentissages réalisés dans le cours pourront être réinvestis au cours du stage.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

#### **DID1114 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (PDG1075)**

S'approprier les contenus du Programme de formation de l'école québécoise du préscolaire et du primaire. Développer les compétences requises pour favoriser l'émergence de la lecture au préscolaire et l'apprentissage de la lecture au primaire. S'approprier les fondements de la didactique de la lecture. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage. Exploiter la littérature pour la jeunesse en classe.

La connaissance du programme du préscolaire et du primaire; les interventions au préscolaire; les premiers apprentissages au préscolaire et au primaire; les modèles explicatifs du processus de lecture; les processus cognitifs mis en jeu durant la lecture; le cheminement du lecteur; les stratégies de lecture favorisant la compréhension; les caractéristiques des textes littéraires et des courants; la planification de situations d'enseignement-apprentissage; la prévention des difficultés; l'évaluation des apprentissages; l'apport de l'intégration de la littérature pour la jeunesse en classe, et l'appréciation d'œuvres littéraires.

Ce cours est en continuité avec le cours Fondements à l'enseignement de la langue maternelle qui étudie les éléments constitutifs du français et leurs incidences sur l'enseignement au primaire et le cours Laboratoire d'initiation à l'intervention pédagogique qui permet de planifier et d'expérimenter des activités d'éveil et des leçons en laboratoire de micro-enseignement. Il vise à développer la compétence exigée pour élaborer des situations d'enseignement-apprentissage de la lecture. Celle-ci sera mise à profit lors des stages dans le milieu scolaire, particulièrement le stage II qui intègre la théorie et la pratique par la mise en œuvre d'activités d'enseignement. Dans la perspective de l'interdépendance entre les disciplines lecture, écriture et communication orale, il est en relation avec les cours Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire et Communication orale et didactique de l'oral.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans

---

l'exercice de ses fonctions (CP1).

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

### **DID1115 Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (DID1114)**

S'approprier les contenus du Programme de formation de l'école québécoise du préscolaire et du primaire. Développer les compétences requises pour favoriser l'émergence de l'écriture au préscolaire et l'enseignement de l'écriture au primaire. S'approprier les fondements de la didactique de l'écriture. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage. Articuler l'enseignement de l'écriture à celui de la lecture.

La connaissance du programme du préscolaire et du primaire; les interactions lecture-écriture; les premiers apprentissages de l'écriture au préscolaire; l'entrée dans l'écriture normée au 1er cycle du primaire; le cheminement des scripteurs des 2e et 3e cycles; les processus cognitifs de l'écriture; les stratégies mises à la disposition du scripteur; l'enseignement par les genres de textes; la planification de situations d'enseignement-apprentissage de l'écriture de textes qui intègrent des activités visant l'acquisition des connaissances orthographiques, grammaticales, syntaxiques et discursives; l'examen des principales difficultés liées à l'apprentissage de l'écriture; et l'évaluation des apprentissages.

Ce cours s'appuie sur les contenus étudiés dans les cours Fondements à l'enseignement de la langue maternelle, et Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire. Il vise à développer la compétence exigée pour planifier des situations d'enseignement-apprentissage de l'écriture qui intègrent la lecture et les aspects normatifs de langue. Celle-ci pourra s'exercer à l'occasion des stages dans le milieu scolaire, particulièrement dans le Stage II qui intègre la théorie et la pratique par la mise en œuvre d'activités d'enseignement. Dans la perspective de l'interdépendance entre les disciplines lecture, écriture et communication orale, il est en relation avec le cours Communication orale et didactique de l'oral.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

### **DID1116 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits) (PDG1074)**

S'initier aux trois compétences du programme en Éthique et culture religieuse et développer les compétences nécessaires à l'intervention didactique dans les domaines de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue.

Étude du contenu de formation de chacune des compétences du programme. Analyse des approches propices à l'enseignement de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue. Analyse critique du bon usage des ressources didactiques disponibles. Élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation. Prise en compte de l'interdisciplinarité.

Ce cours, parce qu'il favorise une approche interdisciplinaire, permet de faire un lien avec les autres cours de didactique au primaire.

Compétence principale visée :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).

---

## **DID1117 Communication orale et didactique de l'oral**

Comprendre ce qu'est l'oral et ses spécificités; développer sa compétence à communiquer oralement en contexte d'enseignement; s'approprier les fondements de la didactique de l'oral au primaire; et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la production et de la compréhension orales au primaire.

Les spécificités de l'oral; la norme du français oral au Québec et les registres de langue; le rôle de modèle linguistique de l'enseignant; l'oral et la littératie; les objets d'enseignement-apprentissage de l'oral; l'oral au préscolaire; l'enseignement de l'oral aux élèves plurilingues; les fondements de la didactique de l'oral au primaire; l'oral comme médium et comme objet d'enseignement; l'enseignement par les genres et l'atelier formatif; l'enseignement pragmatique de l'oral; l'oral réflexif; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral; et démarches didactiques.

L'étudiant pourra approfondir le volet de la communication orale en contexte d'enseignement et aura l'occasion de développer sa compétence à communiquer oralement. Cette dernière pourra être réinvestie lors des stages et dans l'ensemble des cours du programme. Pour ce qui est du volet didactique, ce cours s'appuie sur les notions apprises dans les cours Fondements à l'enseignement de la langue maternelle et Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant. Il est complémentaire aux cours de didactique de la lecture et de l'écriture au préscolaire et au primaire ainsi qu'en adaptation scolaire.

Compétences principales visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).

## **DME1005 Evaluation des apprentissages**

Développer sa compétence à évaluer des apprentissages scolaires, en tenant compte du lien étroit qu'entretiennent les processus d'évaluation et d'apprentissage. Susciter un regard critique sur diverses pratiques et politiques relatives à l'évaluation en contexte scolaire.

Fondements et concepts de base en évaluation. Orientations et valeurs de la politique québécoise en évaluation des apprentissages. Nature et fonctions de l'évaluation des apprentissages. Les démarches d'évaluation. Régulation des apprentissages dans le contexte d'une approche par compétences. Évaluation des compétences disciplinaires et vérification des connaissances. Cadres d'évaluation et critères d'évaluation. Stratégies, moyens et outils d'évaluation. Jugement professionnel. Bilan des apprentissages. Bulletin scolaire et autres formes de communication aux parents.

Ce cours permet de s'outiller au regard de l'évaluation des compétences et des connaissances, tant au plan de la progression que du bilan à effectuer. Etablir et maintenir un lien étroit entre les processus d'évaluation et d'apprentissage que requiert l'appropriation de savoirs du domaine de l'évaluation, de même que l'intégration de connaissances qui relèvent de la psychopédagogie et de la didactique. Aussi, la connaissance du PFEQ est essentielle. L'ensemble des ressources mobilisées vise le développement d'un savoir agir de manière appropriée et efficace en évaluation des apprentissages scolaires. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, il favorise de plus, la prise en compte de l'hétérogénéité en lien avec les cours sur l'intervention auprès des élèves en difficultés et sur la gestion de classe. Finalement, ce cours participe au développement d'une capacité à réguler le processus d'enseignement et surtout à faciliter la régulation des apprentissages des élèves tel que mis en exercice au stage III.

Compétence principale visée :

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire à ce cours.

## **EAR1002 Didactique de l'art dramatique au primaire**

Développer chez les futurs enseignants, les capacités d'expression se rattachant à l'art dramatique. Les rendre capables de favoriser chez l'enfant, l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication.

---

Expériences diversifiées de mise en action dans des formes verbales et non verbales. Initiation aux techniques d'expression non verbales; le geste et le mime. Etude des objectifs et de la démarche pédagogique proposés par le programme d'art dramatique de l'école primaire. Planification d'activités pédagogiques pertinentes : préparation d'un spectacle de marionnette; mise en scène d'un conte.

### **EAR1027 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire**

Développer les compétences de l'étudiant à concevoir, animer et évaluer des situations d'apprentissage en arts plastiques et médiatiques adaptées à l'évolution de l'enfant du primaire dans la construction de son image et structurées en fonction des paramètres du Programme de formation de l'école québécoise.

Etude approfondie du volet Arts plastiques inclus dans le Programme de formation de l'école québécoise du MELS. Réalisation et expérimentation de situations d'apprentissage ancrées dans l'esprit de la réforme scolaire (de la conception à l'évaluation); appropriation et utilisation judicieuse du langage spécifique aux arts. Etude et application des paramètres de l'analyse réflexive et du portfolio tant comme outils de formation que comme outils d'évaluation.

### **EDU1031 Fondements des troubles du comportement alimentaire**

Le cours s'adresse à tous les étudiants et les professionnels de la santé physique et mentale qui s'intéressent directement ou indirectement aux troubles du comportement alimentaire (TCA).

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances fondamentales relatives aux psychopathologies des TCA comme l'anorexie mentale, la boulimie, l'hyperphagie boulimique, les troubles du comportement alimentaire non spécifiés. La première section – caractéristiques cliniques des TCA – présente l'approche historique, la définition et le diagnostic, ainsi que le profil clinique de chaque psychopathologie. La deuxième section – origine et trajectoire des troubles du comportement alimentaire – concerne l'épidémiologie, l'étiologie et le pronostic, ainsi que les populations-cibles des TCA. Enfin, la troisième section – prévention et thérapie des troubles du comportement alimentaire – aborde les méthodes de mesure, la prévention primaire et la prévention secondaire et tertiaire.

L'ensemble des connaissances dispensées repose sur les conceptions dimensionnelles et catégorielles en sciences humaines (approche), les modèles étiologiques, la psychopathologie développementale, les fondamentaux de l'épidémiologie, la troisième génération de programme de prévention primaire et les approches psychothérapeutiques. Les connaissances de ce cours sont issues d'études scientifiques et cliniques multidisciplinaires privilégiant les revues avec comité de lecture.

### **EDU1033 Atelier de pratiques sur la planification, l'évaluation et la gestion de classe (1 crédit)**

Sensibiliser à l'importance de la planification et prendre conscience des habiletés nécessaires pour répondre aux besoins des élèves tout en favorisant un climat de classe adéquat. Introduire des stratégies de préparation, d'évaluation dans une perspective de régulation et de gestion et permettre d'expérimenter différentes manières de planifier, d'évaluer et de gérer une classe pour développer des habiletés techniques face à la planification et à la gestion.

Planification d'une situation d'enseignement-apprentissage. Eléments essentiels d'un plan d'activité et leur apport dans le développement de l'autonomie de l'élève. Logique des contenus et évaluation de la progression. Analyse des erreurs courantes dans la planification. Regard sur la planification d'une situation d'enseignement-apprentissage dans une perspective socioconstructiviste. Manière de donner des consignes. Prise en compte du groupe dans l'enseignement par la technique du balayage. Interventions, pratiques et attitudes à développer auprès d'élèves perturbateurs.

Dans une visée très pragmatique et dans le prolongement du cours Laboratoire d'initiation à l'intervention pédagogique, ce cours se veut une introduction aux manières de concevoir la planification et de gérer le groupe dans une situation d'enseignement-apprentissage. Axé sur l'exercice et l'analyse de situations, il est le complément du Stage II : interventions didactiques, et est suivi en concomitance avec les séminaires. Il permet ainsi de partir des différentes planifications et situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) développées dans les cours de didactique pour les adapter à la réalité de leur milieu de stage. Il permet aussi d'introduire la gestion de groupe afin que les stagiaires soient mieux outillés au moment du stage II. Il précède conséquemment le cours Gestion de classe, difficultés comportementales et pédagogies institutionnelles.

Compétences principales visées :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP4).
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire

apprendre (CP5).

- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves (CP6).

Note : Ce cours atelier s'évalue selon le mode succès (S)/échec (E) puisqu'il s'attarde spécifiquement au travail d'équipe et à l'engagement de l'étudiant dans le cadre des ateliers.

### **EEL1015 Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits)**

Amener l'étudiant à connaître et comprendre l'inclusion scolaire et les stratégies susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire.

Évolution des paradigmes et modalités de soutien et d'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive. Conditions de réussites associées à l'inclusion scolaire. Rôles des différents acteurs de l'éducation dans le processus d'inclusion. Plan d'intervention et moyens pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous.

### **EEL1016 Gestion de classe, difficultés comportementales et pédagogies institutionnelles**

Gérer le groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves. Créer un climat propice à l'apprentissage en lien avec les pédagogies institutionnelles.

Difficultés de comportement intériorisées et extériorisées en classe et facteurs scolaires. Attitudes et stratégies d'intervention en lien avec les pédagogies institutionnelles (Oury et Vasquez; Freinet; Korczak; etc.) et la réparation. Fonctionnement d'un groupe et maintien d'un climat propice aux apprentissages. Conception de situations d'enseignement-apprentissage significatives mettant un maximum d'élèves devant des défis féconds. Instauration des règles de vie. Consignes alpha et bêta. Systèmes d'émulation. Prévention et stratégies d'intervention en situation de crise. Collaboration avec les différents partenaires : parents, professionnels, équipe-école, etc. Conflits dans les relations enseignant-élève. Violence. Taxage, etc.

Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, ce cours est en étroite relation avec le cours portant sur l'intervention auprès des élèves en difficulté. De plus, il entretient un rapport direct avec le cours d'évaluation des apprentissages qui traite d'évaluation différenciée auprès d'un public d'élèves hétérogènes. Il prépare spécifiquement au stage III : Interventions pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves (CP6).  
- Permettre à l'étudiant d'adapter ses interventions en fonction des besoins spécifiques de ses élèves (CP7).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant réussi 45 crédits du programme peuvent s'inscrire à ce cours.

### **EEL1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage**

Planifier, enseigner et intervenir efficacement auprès des élèves présentant un handicap, une difficulté ou un trouble d'adaptation, d'apprentissage, de la parole, du langage ou de la communication dans les classes ordinaires du primaire et du secondaire.

Définitions, classifications, étiologie, manifestations et politiques ministérielles. Handicaps, troubles et difficultés d'adaptation, d'apprentissage, de la parole, du langage ou de la communication. Implications des différents handicaps, troubles ou difficultés sur l'apprentissage sur les plans cognitif, affectif et social. Perspective neuropsychologique : fonctions cognitives, fonctionnement de la mémoire, fonctions exécutives, capacités attentionnelles. Repérage des signes qui laissent présager l'existence d'un handicap, trouble ou difficulté afin de mettre en branle un processus d'évaluation et d'intervention. Compréhension des rapports d'évaluation d'élèves qui présentent un handicap, un trouble ou une difficulté. Appropriation des recommandations incluses dans ces rapports. Rôles des divers acteurs qui interviennent auprès de ces élèves. Planification des situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des besoins de ces élèves.

Ce cours permet de s'approprier et de mettre en place des stratégies d'enseignement et d'intervention qui répondent aux besoins particuliers de ces élèves et de comprendre les enjeux liés à l'échec scolaire, notamment sa médicalisation, ainsi que ceux relatifs au redoublement. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, ce cours est en étroite

---

relation avec les cours portant sur la gestion de classe. De plus, il entretient un rapport direct avec le cours d'évaluation des apprentissages qui traite d'évaluation différenciée auprès d'un public d'élèves hétérogènes. Il prépare spécifiquement au stage III.

Compétence principale visée :

- Permettre à l'étudiant d'adapter ses interventions en fonction des besoins spécifiques de ses élèves (CP7).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant réussi 45 crédits du programme peuvent s'inscrire à ce cours.

### **EEI1032 Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEI1020 ou PED1024)**

Ce cours vise à appliquer les principes de médiation pédagogique en adaptation scolaire auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

S'approprier des concepts liés au processus d'apprentissage, au traitement de l'information, au transfert et à la généralisation des apprentissages.

Analyser des productions d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage, mener des observations permettant de suivre la progression de ses apprentissages et analyser ses forces et ses difficultés. Mettre en parallèle, la capacité de l'élève à mobiliser des compétences en contexte et les connaissances, habiletés et stratégies nécessitées par la mise en oeuvre de cette compétence.

Mettre en pratique des principes de médiation pédagogique auprès d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage. Soutenir l'élève et l'aider à s'engager dans ses apprentissages en s'appuyant sur ses connaissances, habiletés et ses stratégies.

Traitement de l'information; nature et fonction de la médiation; abstraction, transfert et généralisation des apprentissages; interventions auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage.

### **EEI1053 Pédagogie adaptée en contexte de services de garde**

Avantages et limites des approches pédagogiques adaptées et des interventions individualisées en services de garde. Pratiques pédagogiques adaptées aux besoins d'enfants qui présentent des difficultés d'adaptation (intérieurisation, extériorisation, somatisation). Pratiques pédagogiques adaptées aux besoins d'enfants qui présentent des retards de développement (langage, affectivité, cognition) Réflexion sur les pratiques en cours, mise à l'essai de pratiques novatrices. Gestion pédagogique de l'hétérogénéité du groupe d'enfants et relation avec les familles.

### **HPE1006 Courants pédagogiques contemporains et philosophie de l'éducation (PDG1025)**

Poser un regard mieux éclairé sur les problématiques actuelles en éducation par l'entremise d'une appropriation d'aspects fondamentaux de l'histoire de l'éducation au Québec ainsi que par une introduction éthico-philosophique à des courants pédagogiques contemporains.

Regard sur les courants pédagogiques majeurs du XXe et du début du XXIe siècles à l'aide de considérations sociohistoriques et philosophiques. Analyse de certains paradigmes éducationnels et approches pédagogiques ayant marqué l'éducation occidentale durant cette période en s'intéressant plus particulièrement à des transformations idéologiques survenues en éducation au Québec au cours du XXe siècle. Principales approches pédagogiques associées au paradigme de l'éducation nouvelle. Aperçu de leurs retentissements dans certaines orientations philosophiques et pratiques adoptées par les écoles alternatives au Québec. Fondements et apport spécifique de quelques approches pédagogiques élaborées par des philosophes de l'éducation contemporains. Incidences des approches étudiées sur les pratiques scolaires actuelles.

Ce cours est en continuité avec le cours Histoire des idées et des institutions éducatives qui étudie l'évolution de l'éducation occidentale s'échelonnant de l'Antiquité jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Ce cours contribue particulièrement à une prise de conscience identitaire de l'enseignant à titre d'acteur social et de "passeur culturel". La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours, et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation, sur l'organisation de l'éducation au Québec et sur l'histoire des idées et des institutions éducatives.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

---

## **PDG1025 Histoire des idées et des institutions éducatives**

Développer une culture professionnelle par l'appropriation d'un ensemble de repères historiques et sociopolitiques contribuant à déterminer une réflexion éclairée sur des objets de débats contemporains en éducation et au sein de la société.

Introduction à la connaissance des fondements de la tradition pédagogique occidentale à compter du Siècle d'or de l'Antiquité grecque jusqu'à la fin du 19e siècle. Examen des visions du monde, des valeurs et idées ayant influencé les diverses manières de concevoir le système éducatif à travers l'histoire : les deux formes de l'enseignement (éducation versus apprentissage); l'enseignement intuitif; les conséquences pédagogiques de la Réforme protestante et de la Réforme catholique; l'évolution de la conception de l'enfant; les types d'institutions; l'identité des décideurs, des enseignants, des éduqués; les cursus enseignés; l'évolution des modes d'enseignement; les grands pédagogues; les finalités attribuées; les débuts de l'obligation de fréquentation scolaire au 19e siècle; etc.

Ce cours est étroitement lié au cours Courants pédagogiques contemporains et philosophie de l'éducation qui traite de l'histoire de l'éducation au Québec et présente une introduction éthico-philosophique des courants pédagogiques contemporains. Ce cours contribue particulièrement à une prise de conscience identitaire de l'enseignant à titre d'acteur social et de "porteur culturel". La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation, sur l'organisation de l'éducation et sur les courants pédagogiques contemporains et la philosophie de l'éducation.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

## **PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec**

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

## **PDG1030 Laboratoire d'initiation à l'intervention pédagogique**

Développer la capacité d'expression personnelle et de communication par la maîtrise des attitudes et des comportements essentiels à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire. Apprendre et expérimenter une attitude critique face à l'acte d'enseigner.

Stratégies pédagogiques, habiletés de base de l'enseignement et pratiques pédagogiques nécessaires à la conduite d'une classe. Observation, identification et analyse des comportements produits lors de situations contrôlées d'enseignement. Préparation d'activités d'éveil, de mini-cours et expérimentation en laboratoire de micro-enseignement. Prise de conscience de sa compétence à communiquer oralement. Autoscopie, autoévaluation de sa prise de parole et évaluation par les pairs. Identification, analyse et pratique de différents aspects de l'acte d'enseigner, en particulier : l'adaptation du registre de langue à la situation de

---

communication, la communication verbale, paraverbale et non verbale, la planification, l'initialisation (mise en contexte), l'objectif d'apprentissage, l'organisation du contenu, les transitions, la clôture, l'utilisation d'exemples, les supports visuels, le questionnement, l'exploitation des réponses, le renforcement des consignes, les déictiques et l'interaction avec l'auditoire, introduction à la planification et à la gestion du temps.

Ce cours est un préalable au Stage II : interventions didactiques puisqu'il permet à l'étudiant de prendre conscience de sa compétence à enseigner et lui permet de développer une attitude critique face à l'acte d'enseigner. Ce cours sert également d'amorce au cours Communication orale et didactique de l'oral, puisqu'il permet à l'étudiant une première prise de conscience de sa compétence à communiquer oralement.

Compétences visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

### **PDG1040 Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)**

S'initier aux valeurs liées à l'acte d'enseigner et l'éthique de l'enseignement. Développer une éthique professionnelle.

Enjeux de l'éthique professionnelle dans le contexte de la professionnalisation de l'enseignement. Rôles et limites d'un code de déontologie. Questions éthiques liées aux relations pédagogiques, à la relation au savoir, aux relations avec les collègues, l'école et la société. Processus de délibération éthique. Pratique de l'analyse de textes, d'études de cas et de résolution de dilemmes éthiques courants en enseignement. Cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante et son application judicieuse dans des cas concrets.

De concert avec les cours portant sur l'évaluation et sur le développement social et émotionnel de l'élève, ce cours contribue à une prise en compte des fondements de l'obligation professionnelle de fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés et d'éviter toute forme de discrimination dans la pratique professionnelle.

Note : Les étudiantes du BÉPEP doivent obligatoirement faire le cours PDG1040 Éthique et déontologie en éducation à l'automne de la deuxième année.

Compétence principale visée :

- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

### **PDG1041 Fondements à l'enseignement des sciences humaines (2 crédits)**

Actualiser ses connaissances et s'appropriier les objets de savoirs en sciences humaines. Porter un regard critique à l'égard des contextes de production des savoirs en histoire et en géographie, ainsi que leurs retombées sur le développement des élèves. Acquérir une meilleure compréhension du rôle d'éducation à la citoyenneté. Développer les habiletés intellectuelles et techniques nécessaires à l'enseignement des sciences humaines. Adopter une attitude positive à l'égard de ces disciplines.

Fondements épistémologiques de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté. Programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y occupent les sciences humaines au préscolaire et au primaire : structure, compétences et savoirs essentiels. Notions et réseaux conceptuels relatifs au temps, à l'espace, à la société, à l'analyse et à la comparaison des diverses sociétés et territoires. Démarche d'apprentissage, outils et techniques relatifs à l'histoire et à la géographie.

Ce cours procure à l'étudiant des assises à la conception didactique en sciences humaines au préscolaire et au primaire. Certains schèmes conceptuels sur l'apprentissage et le développement cognitif abordés dans le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques sont repris dans le contexte spécifiques des sciences humaines.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).



---

## **PDG1042 Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits)**

Actualiser ses connaissances relatives aux notions enseignées au préscolaire et au primaire dans les champs disciplinaires suivants : astronomie, biologie, chimie, géologie, physique et technologie. S'approprier des éléments relatifs à la nature et la production des savoirs scientifiques et technologiques. Adopter une posture critique et prendre une distance face aux sciences et à la technologie.

La nature des savoirs en sciences et en technologie, les conditions de leur constitution, les obstacles à leur mise en forme. Les domaines scientifiques et technologiques reliés au programme ministériel et les conditions pédagogiques, voire didactiques, nécessaires à la mise en oeuvre d'activités significatives en sciences et en technologie pour l'élève du préscolaire et du primaire.

Ce cours prépare l'étudiant au cours de didactique des sciences et de la technologie.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

## **PDG1043 Interventions en pédagogies de projet**

Développer une compréhension du travail de planification et de pilotage de l'enseignant dans le contexte de mise en oeuvre d'une pédagogie de projet en classe du préscolaire/primaire. S'approprier les fondements de cette approche bien ancrés dans une pédagogie active et le courant d'éducation nouvelle ainsi que les principes orientant sa mise en oeuvre. Remettre en cause les représentations subjectives sur l'enseignement qui peuvent entraver la légitimité d'une pédagogie de projet. S'approprier les grands principes au fondement de cette approche faisant la promotion de situations d'apprentissage motivantes, authentiques, interdisciplinaires, coopératives et associées aux intérêts de l'élève.

Examen des différentes démarches proposées. Apport d'une diversité de fondements pédagogiques pour intervenir au cours d'une démarche pédagogique de projet. Espaces de différenciation pédagogique qui sont créés dans une approche qui valorise la classe "multitâche", une classe où les élèves effectuent simultanément différentes activités. Travail de médiation de l'enseignant et celui de l'élève-chercheur au cours d'une démarche pédagogique interdisciplinaire. Gestion de classe "multitâches" en pédagogie de projet pour créer et maintenir un climat favorable aux apprentissages individuels et collectifs.

Le travail de planification et de pilotage d'une situation interdisciplinaire quelle qu'elle soit réclame une bonne connaissance du curriculum et des contenus d'apprentissage. Les cours de didactiques (minimalement en lecture, écriture et mathématiques) sont un atout pour mieux anticiper le travail d'intégration des matières scolaires dans une approche pédagogique qui valorise le décloisonnement des matières scolaires.

Compétences principales visées :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP4).
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves (CP6).

## **PDG1054 Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise**

Développer une compréhension systémique de l'approche curriculaire en vigueur et des orientations générales qui ont mené au Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ). Se questionner et situer leurs représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des postures attendues et véhiculées dans ces orientations ministérielles.

Les orientations générales de la formation des enseignants : les concepts de professionnalisation et d'approche culturelle de l'enseignement. Le référentiel des compétences professionnelles. Étude des contextes sociaux, culturels, économiques et politiques conduisant à l'élaboration des réformes curriculaires. Éléments de rupture et éléments de continuité entre les programmes de

---

formation qui se sont succédé dans le dernier siècle. Conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement qui sous-tendent le PFEQ; ses composantes telles que l'approche par compétences et les domaines généraux de formation. Implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

La connaissance de soi du futur enseignant, des élèves et de la profession se fait de concert avec le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques. Ce cours est en lien avec les choix didactiques que le PFEQ sous-tend. Il prépare aux stages I et II.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

#### **PDG1074 Fondements de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits)**

S'initier à la problématique générale de l'éthique, de la religion et du dialogue à l'école primaire et à l'étude critique des orientations et des finalités du programme.

Familiarisation avec le programme d'éthique et culture religieuse au primaire : historique du programme, ses principes et ses finalités, et les principales théories contemporaines relatives à l'enseignement de l'éthique aux enfants. Introduction aux différents aspects du phénomène religieux (les rites, les fêtes, les symboles, les récits, etc.) et aux grandes traditions religieuses présentées par le programme. Exploration des différentes conceptions du dialogue, des défis et des avantages qu'il comporte.

Ce cours, par la réflexion sur la déconfessionnalisation de l'école québécoise qu'il propose, a un lien avec le cours Organisation de l'éducation au Québec.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

#### **PDG1075 Fondements à l'enseignement de la langue maternelle**

Accroître les connaissances des futurs enseignants à l'égard des fondements de l'enseignement du français au primaire; accroître la maîtrise du métalangage de la discipline; familiariser avec les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire.

Les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire; la grammaire traditionnelle et les raisons de son échec; l'enseignement de la grammaire rénovée au primaire; la transposition didactique des concepts grammaticaux suivants : la phrase de base; les manipulations syntaxiques; les groupes syntaxiques; les classes de mots; les types et les formes de phrases; les principales fonctions syntaxiques; la pronominalisation des compléments de verbe; le système des accords; la conjugaison; le lexique.

Le PDG1075 est le premier cours d'une série sur l'enseignement du français. Il fonde les principes qui seront nécessaires à la réussite des cours de didactique du français et celui portant sur les difficultés d'apprentissage en français. Il favorise également le développement de la compétence à communiquer par écrit nécessaire à la réussite des études universitaires et à l'obtention du brevet d'enseignement.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- S'engager dans une démarche de développement professionnel (CP11).

---

## **PDG1076 Fondements à l'enseignement des mathématiques**

S'initier à l'histoire des idées et à la construction des connaissances mathématiques afin d'identifier les éléments qui constituent l'objet d'enseignement et de culture. Développer une vision élaborée des mathématiques en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage qui témoigne d'une intégration des perspectives historique, épistémologique, sociale et didactique.

Nature des mathématiques et des besoins, obstacles et erreurs qui ont marqué l'histoire de la construction des connaissances en mathématiques propres au préscolaire et primaire. Importance du problème et de l'erreur dans l'évolution des connaissances en mathématiques et dans l'apprentissage individuel selon des perspectives épistémologique et sociale. Nature des notions mathématiques et de l'activité mathématique propres au préscolaire et au primaire (arithmétique, géométrie, statistiques et probabilités et résolution de problèmes). Histoire des approches pédagogiques en mathématiques et des diverses conceptions de l'apprentissage qu'elles impliquent en relation avec l'enseignement des mathématiques au primaire. Conditions pédagogiques susceptibles de mettre en œuvre une activité mathématique constructive chez l'élève du préscolaire et du primaire.

Ce premier cours relatif à la didactique des mathématiques vise essentiellement et en priorité à comprendre, à mieux saisir, l'objet de savoir à enseigner au préscolaire et au primaire et les buts recherchés par son enseignement dans la formation des individus. Ce cours met les bases pour les cours de didactique et est en lien avec les cours de première année portant sur le développement cognitif, l'apprentissage et les stratégies pédagogiques et les fondements à l'enseignement de la langue maternelle.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

## **PDG1079 Approche culturelle de l'enseignement**

Développer la compétence culturelle du futur enseignant, c'est-à-dire : développer la sensibilité, la curiosité, l'ouverture d'esprit, la capacité d'apprécier et la créativité du futur enseignant en lien avec la mission d'héritier, de critique et d'interprète d'objets de savoirs et de culture, formulée dans le document Formation à l'enseignement. Développer une pratique d'exploration culturelle. Constituer des projets d'intervention éducative interdisciplinaire recourant notamment aux ressources du milieu communautaire et culturel, sur le plan des arts (arts visuels, danse, musique, théâtre), de la littérature et du patrimoine.

Prise en compte des énoncés ministériels concernant l'approche culturelle de l'enseignement formulée dans le document La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles ; concepts de culture et du passeur culturel. Réflexion sur le lien culture-éducation, selon différentes perspectives théoriques. Examen de différentes pratiques pédagogiques intégrant des ressources communautaires et culturelles. Analyse et critique des offres culturelles et éducatives à la lumière des visées du PFEQ. Participation à différentes manifestations communautaires et culturelles selon les possibilités offertes à Trois-Rivières, ville d'histoire et de culture, ainsi que dans la région Mauricie-Bois-Francs. Développement de partenariats de proximité avec le milieu communautaire et culturel, sur le plan des arts (arts visuels, danse, musique et théâtre), de la littérature et du patrimoine. Elaboration de projets interdisciplinaires d'intervention éducative. Sensibiliser à la microculture des élèves.

Ce cours est également en lien avec tous les cours de didactique et le cours Activités et projets pédagogiques au préscolaire et le cours Éveil à l'expression artistique au préscolaire et au primaire.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

## **PED1016 Eveil à l'expression artistique au préscolaire et au primaire**

Acquérir des savoirs théoriques et pratiques destinés à favoriser l'éveil aux différentes formes d'expression artistique chez l'enfant du préscolaire et du primaire. Élargir ses propres moyens d'expression à l'intérieur des arts considérés.

---

L'esprit et les exigences de chacun des quatre volets du Programme de formation de l'école québécoise. Exploration des quatre formes d'art. Rôle de l'activité créatrice et de l'expression du potentiel créateur dans le développement de la personnalité de l'élève. Attitudes favorisant chez l'enseignant et chez l'élève du préscolaire et du primaire l'expression du potentiel créateur et l'émergence d'un sens artistique. Techniques, matériaux, instruments et langages propres aux quatre arts d'expression du Programme de formation de l'école québécoise. Démarches de réalisation de projets artistiques individuels et de groupe. Appréciation et identification de ce qui s'exprime à travers des oeuvres artistiques et celles réalisées par un élève.

Ce cours s'inscrit en continuité avec les cours Fondement de l'éducation préscolaire et Activités et projets pédagogiques au préscolaire. Aussi, il soutient la préparation du futur enseignant à saisir l'importance du développement du potentiel créateur chez l'élève du préscolaire et du primaire et à utiliser la démarche artistique dans ses interventions pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

### **PED1022 Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés**

Développer des compétences pour le travail avec les parents et les membres de la communauté en vue d'un meilleur apprentissage des élèves. Se familiariser avec différentes stratégies visant à favoriser la participation des parents dans les apprentissages de leur enfant d'âge scolaire et leur adolescent. Identifier et analyser l'influence de la diversité des familles et des communautés sur l'apprentissage des élèves.

Renouveau pédagogique et rôle des parents en lien avec les apprentissages réalisés en classe. Analyse de modèles théoriques pertinents et de leur apport à la compréhension du travail des enseignants avec les autres membres de l'équipe-école, les parents et les partenaires de l'école. Rôles et attentes respectifs des parents et des enseignants relativement au cheminement de l'enfant d'âge scolaire et de l'adolescent. Nature développementale de la participation parentale au suivi scolaire. Diversité des réalités et expériences des familles : monoparentalité et autres; immigration; allophonie; défavorisation; favorisation et appartenance à des groupes minoritaires. Conditions optimales nécessaires pour faciliter les apprentissages au foyer et promouvoir la collaboration entre les parents et les enseignants, quelle que soit leur origine ethnique. Stratégies entourant l'application des modes de communication entre parents-enseignants, incluant la première rencontre avec le groupe de parents et la première prise de contact avec un regard particulier accordé aux relations plus difficiles. Mise en place par l'enseignant d'ateliers et élaboration d'outils visant à guider les parents dans leurs interventions afin d'assurer une continuité entre l'école et les familles.

L'étudiant doit être capable d'organiser des activités en classe et à l'école qui requièrent la participation des parents et des membres de la communauté. Lors des contacts avec les parents, il devra alors tenir compte de la dimension pluriethnique dans le respect des différences de valeurs et dans le but de favoriser l'inclusion des élèves et de leurs parents à la vie de l'école. De plus, en lien avec les cours de didactique et d'évaluation des apprentissages, il doit savoir développer, mettre en application et évaluer un programme de collaboration école-famille-communauté dans sa classe. Les étudiants se familiarisent avec des stratégies pédagogiques de collaboration qui seront approfondies dans les cours portant sur la gestion de classe et ce, en fonction de sa spécificité.

Compétences principales visées :

- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école (CP9).
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés (CP10).

### **PED1023 Stage I : immersion dans le milieu scolaire (1 crédit)**

Prendre conscience des enjeux d'une formation professionnelle à l'enseignement et consolider son choix de carrière.

Séminaires pré et poststages : réflexion sur sa propre capacité de communication avec un groupe d'élèves. Validation de son choix professionnel. Amorce d'une planification. Stage dans le milieu scolaire : prise de connaissance de ses principales caractéristiques. Complexité du rôle d'enseignant. Observation de situations d'enseignement-apprentissage. Animation d'une activité en classe.

---

Ce cours d'initiation à l'exercice de la profession est directement lié aux cours Identité professionnelle I : les enjeux de la profession et Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise , puisque l'étudiant reprend des éléments de réflexion et les expérimente dans le cadre d'une semaine d'observation en classe. Ce cours sert aussi d'amorce au cours Laboratoire d'initiation à l'intervention pédagogique.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

### **PED1024 Stage II : interventions didactiques (PED1023; PDG1030; PRS1012)**

Se familiariser avec la vie d'une classe. Intégrer théorie et pratique par l'expérimentation et l'analyse d'activités d'enseignement.

Séminaires pré et poststages : réflexions sur les conditions de l'intégration des savoirs au sein d'une activité d'enseignement. Conception, planification et expérimentation d'activités d'enseignement qui intègrent les contenus didactiques ou les activités d'éveil abordées durant la formation.

Stage dans le milieu scolaire : observation initiale de la vie quotidienne de la classe et prise de conscience des modalités de fonctionnement de l'enseignant associé. Observation des conduites des élèves en situation d'apprentissage. Participation aux activités et aux tâches placées sous la responsabilité de l'enseignant. Planifications et prise en charge de la classe.

Ce cours lié à l'exercice de la profession est dans la suite logique des cours de didactique. Il permet la conception de planifications de situations d'enseignement-apprentissage au préscolaire ou au primaire.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP4).
- Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves (CP6).
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel (CP8).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

Règlement pédagogique particulier : Le cours PRS1011 Activités et projets pédagogiques au préscolaire doit être suivi en concomitance avec le cours PED1024 Stage II: interventions didactiques lorsque le stage II se déroule en milieu préscolaire.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

### **PED1038 Jeu et psychomotricité**

Amener l'étudiant à mieux comprendre le développement psychomoteur de l'enfant et outiller l'étudiant pour exercer des choix pédagogiques (en lien avec le jeu) afin de favoriser le développement moteur des enfants d'âge préscolaire.

---

Ce cours approfondit les différents aspects du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 5 ans : aspects cognitifs et affectif; déterminants du développement moteur; étapes de développement et comportements moteurs fondamentaux; schéma corporel; latéralité; stabilisation/équilibre. La place du jeu dans le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans : activités motrices ludiques, environnement naturel et dimension écologique. Le choix, la planification et la réalisation d'activités selon le groupe d'âge et les stades de développement moteur.

**PED1041 Stage III : interventions pédagogiques (4 crédits) (PED1024; PRS1011; PRS1012)**

Assumer une prise en charge significative de la classe et en mesurer les exigences. Prise en compte de l'hétérogénéité du groupe classe tant dans les planifications que dans les interventions.

Séminaires pré et poststages : Conception et planification d'interventions pédagogiques qui intègrent tout à la fois les dimensions didactiques et celles relatives à la gestion de la classe. Analyse critique des interventions pédagogiques en fonction des apprentissages réalisés par les élèves.

Stage dans le milieu scolaire : Prise en charge progressive du groupe-classe et mise en œuvre des principes de gestion en fonction des dynamiques particulières. Planifications anticipant des obstacles et présentant des défis pour l'ensemble des élèves. Évaluation des apprentissages des élèves.

Ce cours lié à l'exercice de la profession est dans la suite logique des cours centrés sur la médiation entre les savoirs et les interventions pédagogiques.

Compétences principales visées :

Toutes les 12 compétences professionnelles sont visées dans ce stage de 6 semaines.

Règlements pédagogiques particuliers : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le TECFEE et avoir une moyenne minimale de 2,5/4,3.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

**PED1042 Stage IV : Internat à l'école primaire (8 crédits) (PED1041; PRS1011; PRS1012)**

Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage qui prennent en compte l'intégration des disciplines scolaires et qui témoignent d'une planification à long terme des contenus enseignés.

Séminaires pré et poststages : Approfondissement des compétences requises pour prendre en charge une classe. Pratique réflexive orientée sur la complexité des tâches et l'importance des comportements éthiques dans la profession enseignante.

Stage dans le milieu scolaire : Démonstration de l'exercice d'un contrôle efficace sur les diverses situations qui caractérisent la vie scolaire. Conduite d'un groupe d'élèves qui témoigne que le stagiaire assume toutes les responsabilités inhérentes au rôle de titulaire de classe.

Ce cours lié à l'exercice de la profession se veut la synthèse des quatre années de formation professionnelle.

Compétences principales visées :

Toutes les 12 compétences professionnelles sont visées dans ce stage de 12 semaines.

Règlement pédagogique particulier : L'étudiant doit avoir une moyenne de 2,5/4,3 pour avoir accès à ce cours.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

**PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant**

Acquérir des connaissances sur le développement du langage oral de l'enfant susceptibles d'orienter l'action pédagogique dans la classe.

Notions de langage, langue, parole et communication. Mécanismes physiologiques et étapes de la chaîne de communication. Les théories relatives au développement typique du langage et la manière dont elles la situent par rapport aux autres aspects du développement de l'enfant. L'évolution des composantes phonologique, morphosyntaxique, lexicale, sémantique et pragmatique du langage au sein des processus de développement du langage chez l'enfant jusqu'à l'âge scolaire. Observation et analyse de corpus langagiers d'enfants. Aspects sociolinguistiques et l'incidence de la diversité sociale et linguistique sur le développement du langage.

Ce cours s'inscrit dans les cours visant à connaître les élèves et leur développement typique compte tenu de l'interdépendance des sphères langagière, cognitive et socio-affective dans la compréhension du développement de l'enfant. Il contribue au développement

---

des fondements relatifs à l'enseignement de la langue. Les considérations sur le développement typique abordées dans ce cours seront réinvesties dans les cours sur les difficultés, notamment celles touchant à la parole, au langage et à la communication.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).

### **PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques**

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Concepts d'apprentissage, de connaissances et d'intelligence; béhaviorisme (Skinner); cognitivisme (théorie du traitement de l'information); constructivisme (Piaget); socioconstructivisme (Vygotsky); apprentissage par déduction (Ausubel) et par induction (Bruner); stratégies d'apprentissage, autorégulation de l'apprentissage et motivation de l'élève.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en oeuvre dans l'apprentissage et, éventuellement, pour fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à poser des questions dans une démarche inductive, démarche qu'ils doivent mettre en oeuvre dans les stages. De même, ce cours prépare les étudiants à concevoir des planifications qui tiennent compte des processus cognitifs et de la motivation des élèves.

Compétences principales visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

### **PPG1020 Identité professionnelle I : les enjeux de la profession (2 crédits)**

Établir un bilan significatif de la progression relative aux champs de savoir à enseigner et aux exigences du futur statut "d'héritier, d'interprète et de critique" de la culture. Comprendre les enjeux et les défis du métier enseignant. Réfléchir aux processus cognitifs contribuant au développement de l'identité professionnelle. Développer des représentations personnelles et sociales et suivre leur évolution. Favoriser l'interprétation d'expériences de stage en les appuyant sur un corpus théorique actuel en lien avec la sociologie en éducation, la psychologie du travail et la psychologie positive.

Définition de concepts relatifs à l'identité professionnelle : professionnalisation, professionnalité, représentations personnelles et sociales du métier, définition de soi sur le plan professionnel. Présentation de facteurs contribuant à la complexité du métier. Détresse psychologique et décrochage professionnel. Construction du sens du métier et mise en relation avec des représentations préalables et nouvelles. Processus cognitifs et développement de l'identité professionnelle. Initiation au champ de la psychologie positive : bien-être en enseignement et force de caractère contribuant au développement identitaire.

Bien que le développement de l'identité professionnelle soit un processus qui se construit à travers tous les cours de la formation, ce cours est directement lié au stage I, puisqu'il est en concomitance avec ce cours et permet à l'étudiant de faire évoluer ses représentations du métier. De plus, il est lié aux cours Histoire des idées et des institutions éducatives, Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise ainsi que Courants pédagogiques contemporains et philosophie de l'éducation qui dressent un portrait sociohistorique de la profession et de l'évolution des réformes qui aide à comprendre la complexité du travail enseignant.

Les compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

---

### **PPG1021 Identité professionnelle II : les défis de la profession (2 crédits)**

Dresser le bilan des deux premières années d'études. Établir le portrait de l'évolution des compétences professionnelles. Intégrer la question des "dynamiques adaptatives" liées aux diversités multiples des élèves, couvrant tout à la fois les questions familiales, ethniques, sociales, ainsi que les dérèglements relatifs et variés des conduites des élèves. Continuer l'analyse réflexive appuyée sur les différents concepts théoriques abordés dans la formation. Interpréter les expériences au regard des processus cognitifs contribuant au développement identitaire. Établir un lien avec l'évolution des représentations du métier. Permettre une meilleure connaissance de soi. Permettre une meilleure maîtrise du pouvoir de ses actions pédagogiques et psychopédagogiques.

Interrelation entre les perceptions, les valeurs, les croyances, les représentations, les attitudes, les connaissances et le comportement des enseignants. Impacts du développement identitaire de l'enseignant sur ses actions pédagogiques et sa représentation du métier. Prédilection psychologique positive malgré les contraintes. Capacité d'autoévaluation, d'autorégulation, d'analyse, de réflexion et d'innovation par rapport à son rôle au regard des "dynamiques adaptatives". Résolution de problèmes. Apport de la connaissance de soi et du développement des forces de caractère pour cultiver le bien-être dans l'enseignement.

Bien que le développement de l'identité professionnelle soit un processus qui se construit à travers tous les cours de la formation, ce cours constitue la suite du cours Identité professionnelle I : les enjeux de la profession, et est directement lié au stage III, puisque cette expérience dans le milieu permet à l'étudiant de faire évoluer ses représentations du métier. Il est lié également aux cours Gestion de la classe, difficultés comportementales et pédagogies institutionnelles, Intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage et Stratégies pédagogiques, interculturelles et collaboration entre l'école, les familles et les communautés qui dressent un inventaire des différents concepts impliqués dans les "dynamiques adaptatives".

Les compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

### **PPG1022 Identité professionnelle III : synthèse de la formation et insertion professionnelle (2 crédits) (PED1025 ou PED1041; PPC**

Consolider une vision de l'enseignement au préscolaire et au primaire au regard de la formation théorique et pratique. Porter un regard critique sur son cheminement personnel et professionnel qui a contribué au développement de l'identité professionnelle et à son affirmation. Permettre une analyse réflexive et critique de l'évolution des compétences professionnelles. Dresser une synthèse de sa formation et explorer les perspectives quant à l'entrée dans la profession et l'insertion professionnelle.

Réflexions appuyées sur des représentations personnelles et sociales du métier et les recherches récentes en éducation permettant de dégager le sens donné à la profession. Réinvestissement de ces représentations pour continuer la construction identitaire dans une posture positive face au métier. Les obstacles à l'insertion professionnelle. Bien-être, persévérance, résilience et passion de l'enseignement.

Bien que le développement de l'identité professionnelle soit un processus qui se construit à travers tous les cours de la formation, ce cours constitue la suite du cours Identité professionnelle I : les enjeux de la profession et Identité professionnelle II : les défis de la profession. Il est directement lié aux stages I, II et III et en concomitance avec le stage IV, puisque cette expérience dans le milieu permet à l'étudiant de faire évoluer ses représentations du métier et faire le bilan de sa formation. Il est lié également au cours Éthique et déontologie en éducation, qui apporte une dimension éthique importante et nécessaire au développement de l'identité professionnelle.

Les compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).



Présenter ce que les neurosciences apportent à la compréhension du développement et de l'apprentissage chez le jeune enfant. Montrer comment la prise en compte du système nerveux et des connaissances génétiques peut guider l'intervention éducative en services de garde. Les traumatismes et lésions précoces sur le plan neurologique. Les mécanismes autistiques. Les retards développementaux. L'impact des contextes de défavorisation, de négligence et d'abus. Les problématiques infantiles et familiales en lien avec les plans d'intervention. L'action éducative précoce en services de garde. Les enjeux sociaux et sociétaux.

### **PRS1011 Activités et projets pédagogiques au préscolaire (PRS1012)**

Développer la compétence à planifier et à réaliser un environnement pédagogique favorisant le développement global de l'enfant, en accord avec les fondements psychopédagogiques et les compétences visées par les programmes préscolaires. Saisir la richesse et la diversité des interventions pédagogiques par projets au préscolaire. Instaurer une pédagogie par le jeu. Développer des interventions préparant l'enfant aux apprentissages scolaires et assurant une transition harmonieuse avec le monde scolaire.

Principes didactiques des premiers apprentissages priorisant l'utilisation des différentes modalités de jeu pour favoriser le développement global de l'enfant : jeu libre, jeu pédagogique et jeu éducatif. La variété des projets pédagogiques possibles au préscolaire - les projets individuels, semi-collectifs et collectifs. Les conditions et les exigences de la mise en oeuvre d'interventions pédagogiques par projets. Le développement d'outils novateur et la différenciation pédagogique. Les TICS au préscolaire. Les processus d'évaluation des compétences au préscolaire. Les spécificités des interventions pédagogiques auprès des enfants de 4 ans et de 5 ans, en relation avec les programmes de chaque groupe d'âge. La mise en oeuvre des préalables quant aux différents domaines d'apprentissage du primaire. L'intervention pédagogique au préscolaire et la famille.

Ce cours est en continuité au cours Fondement de l'éducation préscolaire, qui donne les assises théoriques et politique à l'éducation préscolaire. Ce cours permet d'appréhender les différentes modalités d'interventions pédagogiques spécifiques au préscolaire et leur mise en place. De plus, les notions préscolaires abordées dans les différents cours de fondements devront être traduites dans l'intervention pédagogique.

Compétences principales visées :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP4).

### **PRS1012 Fondements de l'éducation préscolaire**

S'approprier les faits, les théories et les politiques qui soutiennent l'action éducative auprès des enfants d'âge préscolaire. Connaître les services d'éducation préscolaire, leurs objectifs, les principes de leur programmation et leur impact sur le développement et sur le cheminement scolaire et personnel des enfants. Connaître les principes qui soutiennent l'intervention éducative en services de garde et en classe maternelle, approfondir la compréhension du programme destiné aux maternelles québécoises. Distinguer les pédagogies du préscolaire et du primaire. Comprendre les débats et les enjeux entourant la prestation des services d'éducation préscolaire. S'approprier les principes qui guident la mise en oeuvre d'une pratique axée sur la découverte, le jeu et le développement global.

Principales perspectives théoriques et historiques qui orientent le développement de l'éducation préscolaire à travers le monde : intervention précoce, éducation compensatoire. Historique de l'éducation préscolaire au Québec quant à l'organisation des services, aux orientations politiques et théoriques. Organisation des services d'éducation préscolaire au Québec. Rôles et mandats des divers types de services de garde et de la maternelle. Programme du ministère de l'Éducation du Québec concernant les maternelles 4 et 5 ans. Fondements de la pratique pédagogique de l'enseignant dans une approche axée sur le jeu et le développement global : l'intérêt de l'enfant, le respect de son rythme et de son unicité. Principaux domaines d'apprentissage et leurs interrelations. L'organisation de la classe et les types d'intervention. La relation avec les parents. Les modalités de l'évaluation des compétences de l'enfant au préscolaire. La recherche quant à l'éducation préscolaire.

L'étudiant devra établir des liens explicites avec les cours portant sur le développement du langage, le développement social et émotionnel de l'élève, ainsi que sur les fondements de différents domaines d'apprentissage (mathématiques, langue maternelle, sciences humaines ainsi que science et technologie).

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

### **PSD1046 Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif**

Tracer le portrait des connaissances actuelles sur le développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle d'enseignant-facilitateur au regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les fondements du développement social et émotionnel.

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances relatives :

- À l'apport des principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : apprentissage social, psychanalyse, cognitivisme, neurosciences et pleine conscience;
- Aux défis et aux étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent, entre 0 et 18 ans;
- Aux manifestations des compétences sociales et émotionnelles selon les niveaux de développement : connaissance de soi et d'autrui, estime de soi, identité, amitiés, sexualité, sentiment de compétence, intégrité personnelle, régulation émotionnelle et sentiment d'appartenance;
- Aux principaux facteurs pouvant expliquer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire : contexte familial, pairs, tempérament et intelligence de l'enfant, climat scolaire, expériences éducatives et scolaires;
- Aux problématiques liées au développement social et émotionnel et répercussions en contexte scolaire : troubles anxieux, problématiques liées à la sexualité, à la dépression, au suicide, à l'image du corps, à l'alimentation et à l'usage de substances;
- À l'apport de la relation maître-élève : les facettes qui contribuent au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- Aux stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe-classe, à l'éducation à la santé: attitudes, habiletés, comportements de l'enseignant et organisation de l'environnement, distinction entre l'éducation implicite et explicite, selon les problématiques rencontrées;
- Au soutien à l'apprentissage et à l'acquisition des compétences à travers les types d'activités et la vie de la classe.

Ce cours soutient la préparation du futur enseignant à intervenir en classe, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler la traduction des problématiques précitées au plan pédagogique. Ce cours est donc lié aux différentes activités de stage. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les problématiques qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

### **SRE1005 Démarche scientifique et développement professionnel en éducation**

S'outiller de manière à pouvoir relier la production des savoirs scientifiques à sa pratique professionnelle, dans une perspective de formation continue, permettant de s'engager dans une démarche autonome, individuelle et collective de développement professionnel. Repérer, comprendre et utiliser les ressources pédagogiques et scientifiques disponibles, et les relier au développement de sa pratique professionnelle. Planifier, entreprendre, collaborer et mener à terme des projets visant l'approfondissement des connaissances sur des aspects cibles de son intervention auprès des élèves.

L'importance de la démarche scientifique quant à l'intervention éducative. Survol historique de la recherche en éducation. Thématiques de recherche actuelles en éducation, au Québec et ailleurs dans le monde. L'impact de la recherche en éducation sur les politiques et les programmes en éducation. Science et reconnaissance professionnelle. Analyse des écrits concernant l'éducation: vulgarisation, reportages, opinions, récits, textes pseudo-scientifiques, textes scientifiques. Structure des écrits scientifiques : articles, livres, vulgarisation. Démarche de production de connaissances scientifiques, les principaux types de recherches en milieu éducatif, notamment l'évaluation de programme, la recherche-action, les études exploratoires et descriptives. Principaux types de cueillette de données auxquelles un enseignant peut-être invité à participer: questionnaire, entretien individuel, entretien de groupe, observation participante, etc. Recherche documentaire : banque de données, outils WEB, stratégies visant des ressources diverses. Critique d'un article scientifique. Aspects déontologiques de la recherche avec des êtres humains.

Les types de savoirs impliqués dans l'acte pédagogique. Identifier ses besoins de savoirs scientifiques au regard de sa pratique professionnelle. Planifier son développement professionnel après la formation initiale. Comprendre une démarche de résolution de problèmes pratiques qui nécessite de faire appel aux savoirs scientifiques.

Ce cours fait appel aux bilans des différents stages afin d'identifier les besoins de développement spécifiques à chaque étudiant,

---

ainsi qu'à la réflexion amorcée de manière transversale dans les différents cours quant à des problématiques de formation.

Lien avec les autres cours :

Tous les cours de didactique spécifique.

PRS1011 - Activités et projets pédagogiques au préscolaire.

Ce cours optionnel serait un excellent tremplin pour un étudiant désirant poursuivre en maîtrise.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1)
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnelle (CP11). -

### **TLE1030 Utilisation pédagogique des technologies**

Développer la compétence à intégrer les TIC à des fins d'enseignement et d'apprentissage. Développer un regard critique sur les apports et limites des outils technologiques et être en mesure de cibler leur potentiel didactique. Réfléchir aux moyens à déployer pour favoriser une appropriation des outils technologiques par les élèves.

Rôle des TIC au sein de la situation pédagogique. Principales caractéristiques de divers outils technologiques et technologies émergentes : fonctionnalités, apports et limites pour l'enseignement et l'apprentissage. Implantation des TIC : modèles et facteurs d'influence. TIC et fondements en éducation. Évaluation de ressources numériques destinées à l'enseignement ou l'apprentissage, ou susceptibles de contribuer au développement professionnel de l'étudiant. Développement de scénarios pédagogiques intégrant les TIC. Education aux médias et identité numérique.

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, de ceux axés sur la gestion de classe de même que de ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage.

Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité développée dans les cours sur la gestion de classe et l'intervention auprès des élèves en difficultés.

Compétence visée :

- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel (CP8).